

Conceptions d'agriculteurs sur les pratiques de débroussaillage dans les Alpes du Nord

Land maintenance practices as conceived by farmers in the Alpes du Nord

A. HAVET
INRA SAD-APT, BP 01, 78850 Thiverval-Grignon

INTRODUCTION

Dans les Alpes du Nord, l'embroussaillage des prairies pose problème à la fois pour les activités agricoles en réduisant les surfaces utilisables et pour d'autres activités, comme le tourisme, qui dépendent du paysage produit par les agriculteurs. Si de nombreux facteurs, comme la diminution de l'activité agricole ou des pratiques d'entretien, sont identifiés par les recensements ou en enquêtes comme ayant un effet sur l'embroussaillage, les conceptions des agriculteurs - ce qui commande à leurs yeux les actions qu'ils entreprennent - sur l'embroussaillage sont moins connues.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. MÉTHODE D'ÉTUDE DES CONCEPTIONS

Darré (1993) propose une méthode qui vise, par des entretiens, à aider les interlocuteurs à expliciter « ce qui va sans dire » pour eux. Pour cela, un domaine de réflexion est proposé aux éleveurs par une consigne initiale - ici : pouvez-vous me parler de l'évolution de la végétation dans votre exploitation et la vallée ? - et des interventions visent à leur dire ce qu'on a compris de leurs façons de voir les faits et d'expliquer leurs façons d'agir. Les entretiens sont intégralement enregistrés et leur analyse a pour objectif de repérer les objets que les éleveurs distinguent, les critères qu'ils emploient pour les qualifier, les évaluer et les associations et oppositions qu'ils font autour de ces objets. Ces objets pourront nous sembler éloignés de la consigne, car les justifications des éleveurs ne sont pas celles que nous pouvons leur prêter a priori.

1.2. MODALITÉS D'ENQUÊTES

Cinq entretiens ont été effectués en vallée du Brévon (Haute-Savoie) où une mesure agri-environnementale (MAE) vise à améliorer la gestion de l'espace (prime à l'hectare débroussaillé, protection de la biodiversité, aide au développement local, opérations foncières). L'échantillon, nécessairement de faible taille vu le volume d'informations manipulées (entretiens dans leur intégralité et non enquêtes), vise à appréhender la variété de situations dans le site (le périmètre de la MAE) selon des traits qu'on estime pertinents (Gras, 1989) : siège d'exploitation dans la plaine proche ou la vallée, acceptation ou non du contrat agri-environnemental, rôle ou non dans l'animation de la mesure sur le terrain, force de travail disponible (GAEC, double-activité), âge.

2. RESULTATS

2.1. LES OBJETS ÉVOQUÉS PAR LES ÉLEVEURS

De nombreuses explications sont données par les éleveurs. Nous ne listerons ici que les objets spontanément évoqués par tous les éleveurs : la MAE, les modalités du travail à effectuer, la durabilité de la MAE, les contraintes de travail et de temps, les animaux concernés, les propriétaires de parcelles, le tourisme, la localisation des sièges d'exploitation. Les qualifications de ces objets, les associations et oppositions qu'ils génèrent diffèrent largement entre les éleveurs (Havet, 2002).

2.2. CE QU'EN DISENT LES ÉLEVEURS

Trois exemples d'objets sont donnés ici.

2.2.1. La MAE

La question de la lutte contre l'embroussaillage amène à s'intéresser aux conceptions de l'élevage. Les éleveurs discutent de la relation de leur métier à la production, à la terre et aux autres selon trois modalités : l'une où l'agriculteur se perçoit positivement comme un entrepreneur qui doit produire de façon rentable à partir de chaque hectare ou animal, une autre, proche par les actions qu'elle sous-tend, où l'agriculteur pour faire face à ses prêts regrette de passer son temps à courir et de laisser tomber l'entretien de « tout ce qui fait que la terre vit », une dernière où l'absence de relation qui découle de l'individualisme actuel est déploré.

L'embroussaillage est lié à la pression foncière : selon les surfaces disponibles pour l'agriculture dans les communes, l'entretien portera sur l'ensemble du territoire ou uniquement sur les pâtures les plus proches. Quand les exploitations s'agrandissent, le travail d'entretien disparaît car il ne concerne plus alors que les prés plats de la vallée. L'utilisation des tels terrains par des génisses venant de la plaine est un frein à l'installation des jeunes.

Globalement, la MAE a été bien perçue : éviter l'abandon de parcelles, en « retrouver » d'autres ; l'aide a permis notamment l'achat de matériel approprié.

2.2.2. Les contraintes de travail et de temps

La discussion porte sur le temps disponible, notamment pour certaines tâches manuelles. La double-activité pose question dans les exploitations d'une certaine taille où toute l'activité de l' (des) exploitant(s) n'est pas consacrée au travail agricole. Pour tous cependant, les double actifs s'occupent bien de deux ou trois hectares (c'est souvent ce qu'ils ont) ; en corollaire se pose alors la question de la reprise de ces terres lors de leur départ en retraite.

2.2.3 La localisation des sièges d'exploitation

Les éleveurs discutent de la reconnaissance de leur métier (liée à l'agriculture ou au tourisme) et de leur implication vis-à-vis de l'embroussaillage (faire des parcs, « bouger » pour traire,...) : les avis diffèrent, notamment selon leur origine (plaine, vallée).

DISCUSSION ET CONCLUSION

Dans une réunion avec éleveurs et élus locaux, où cette étude a été présentée, les sujets discutés ont repris certains de ces points : pression foncière et utilisation des surfaces en pente, vieillissement de la population double active, installation de jeunes et conditions de rentabilité, modalités de gestion des terres par les agriculteurs, adaptation des mesures futures à la diversité des élevages.

Ce type de travail peut donc aider à préparer plus collectivement et avec une information partagée (moins implicite) des projets de développement, comme ici celui de site pilote « agriculture durable » qui se met en place.

Ce travail a été mené dans le cadre du GIS Alpes du Nord.

Darré, J.P., 1993. Etudes rurales, 131-132, 153-163.

Gras, R., et al., 1989. Le fait technique en agronomie. INRA, L'Harmattan Eds, 184 p.

Havet, A., 2002. Grassland science in Europe, 7, 1096-97.